



La Terre Enjôleuse

(Suite de la page 957)

Léon. A dix ans, il entra comme bistrat chez maître Lambert, et là, il ne reçut que de bons conseils. Il en aurait sans doute profité, s'il y était resté plus longtemps, mais, à quatorze ans il s'engagea dans une ferme dont les maîtres ne s'inquiétaient pas de ce que devenaient leurs domestiques en dehors du travail commandé. Léon apprit à fumer, ce qui était de bon ton; à poser sa casquette sur l'oreille, ce qui donnait un air crâne, et à passer à côté des gens sans les regarder, ce qui était tout à fait distingué. Quand il eut un peu d'argent, il acheta une bicyclette, et, avec cinq ou six têtes brûlées comme lui, il accomplit de fantastiques randonnées sur les belles routes du pays. Ils portaient le dimanche et allaient à Ruffec, voire jusqu'à Angoulême. Malheur à ceux qui trouvaient rencontrés sur leur route, aux poules qui s'enfuyaient en étendant les ailes! C'étaient là de minces obstacles pour ces jeunes intrépides. En arrivant au but de leur course, ils étaient en nage. Ils entraient dans un cabaret, buvaient plusieurs bouteilles de bière ou de vin blanc, et repartaient en hâte, comme ils étaient venus. Le lendemain, ils avaient les os rompus comme après une énergique bastonnade, mais cela n'avait pas d'importance, puisqu'on avait fait une bonne partie et qu'on recommencerait le dimanche suivant.

A ce petit jeu là, le corps s'use et l'âme s'atrophie. Après deux ans de ce sport enragé, ces jeunes fous, blêmes, les traits tirés, le dos voûté, donnaient l'impression d'être qui ont abusé avant l'âge de certains plaisirs, de certains exercices trop violents pour eux. Tous avaient un air de jeunes royaumes qui rougissent pas de leur déchéance. Léon, surtout, si doux quand il était petit, avait pris un air méchant et surnois qui faisait peur. L'ange était devenu démon.

Mais qui eût pu éduquer ces pauvres petits, tous enfants naturels ou fils de femmes divorcées? Quelle autorité aurait pu les retenir sur la pente du mal, puisque le père n'était pas là pour veiller sur eux? Ils n'avaient pas de foyer, c'était là leur cause. Personne ne leur avait jamais parlé de Dieu ni de leurs devoirs! Dieu! le devoir! Ce sont là de très vieilles choses qui ont fait leur temps, et auxquelles on n'a plus le loisir de s'arrêter! Mais, tout de même, il fait sombre, depuis qu'on a éteint les étoiles du ciel.

Léon était la forte tête de la bande. L'année précédente, il était entré dans une importante usine de la région, mais il avait été chassé à cause de ses idées révolutionnaires, qui n'auraient pas manqué de soulever les autres ouvriers, jusque là fort paisibles. Il en avait gardé contre les patrons une haine qu'il essayait de faire partager à ses camarades, en leur prêchant la révolte contre les exploités.

Cette jeunesse dévoyée n'était guère sympathique aux vieux agriculteurs d'Aubigny, conservateurs pour la plupart, sans doute parce qu'ils avaient quelque chose à conserver. Les va-nu-pieds ont beau jeu à se proclamer radicaux ou socialistes: ils n'ont rien à perdre et tout à gagner. Mais les travailleurs du sol, amis de l'ordre et de la paix sociale, jugeaient comme il convient ces querelles qui dressent les uns contre les autres les citoyens d'un même pays, et qui n'aboutissent à rien, si ce n'est à user les forces de la nation. D'ailleurs, ces doctrines révolutionnaires étaient un non-sens, dans un pays où le sol est assez morcelé pour que chacun en ait une petite part, et pas assez pour interdire la grande culture. L'accession à la terre était facile à une époque où les propriétaires fonciers vendaient leur héritage pour placer leur argent en des entreprises plus fructueuses. Celui qui avait été valet de ferme dans sa jeunesse devenait souvent, plus tard, possesseur d'un petit bien, et le cas de Pierre Lambert, parti de si bas et arrivé si haut, en était un exemple, et ce cas n'était pas assez rare pour devenir une exception.

—Vois-tu, les gars, disait le fermier à André, tandis qu'ils se dirigeaient vers la demeure de Léon Rivaud, ici, la terre fait plus que nourrir son homme: elle l'enrichit.

Il disait vrai. Le Mellois est un véritable pays de cocagne, où toutes les céréales poussent à volonté. Le sol est argilo-silico-calcaire. C'est là une condition essentielle de fertilité; aussi, quand vient la fin de septembre, les greniers ploient-ils sous le poids du grain dont ils sont remplis. Les luzernes magnifiques donnent jusqu'à trois coupes par an, et cette abondance de fourrage, en nourrissant un nombre formidable de vaches laitières, a amené la création de ces belles laiteries coopératives,

qui sont si bien installées qu'elles n'ont pas leurs pareilles dans toute la France. On peut dire que ces laiteries ont fait la fortune du pays, en permettant l'élevage intensif des porcs, que l'on engraisse de petit lait, et que l'on expédie par milliers à Paris. Les vaches sont également une source de richesse. D'ailleurs, les ressources du pays sont innombrables. Ses haies épaisses, ses grands arbres lui donnent assez de bois pour qu'il puisse faire fi de la crise du charbon; et si les habitants de certaines régions pouvaient voir la quantité de bûches qui s'empilent dans une cheminée par les veillées d'hiver, ils seraient bien étonnés. On y fabrique de bon cidre, on y cultive un peu la vigne; et il n'est pas une seule maison, si pauvre soit-elle, qui ne possède son petit fût de vin.

Ce pays privilégié n'est pas bruyant; il n'importe pas le gouvernement de ses revendications, n'ayant pas grand-chose à réclamer, s'il n'est qu'on le laisse travailler en paix au bien-être national, en faisant rendre à la terre tout ce qu'elle peut donner. Par exemple, il ne faudrait pas s'aviser de toucher à certaines traditions, à certains droits séculaires, auxquels il est foncièrement attaché.

En devisant de ces choses, Pierre Lambert et son fils atteignirent la maison de Léon, située à l'autre bout du village. Dans l'unique pièce, la Rivaude épluchait un panier de champignon. Elle leva sur les visiteurs un regard hostile et répondit à peine à leur salut.

—Léon est-il là? demanda le fermier.

—Et où voulez-vous qu'il soit? dit la mégère.

—Nous venons pour lui parler.

—Il est dans le jardin.

Ils sortirent de la maison. Dans le jardin, André aperçut Léon qui se penchait dans une allée sans s'aider de ses béquilles, posées sur un banc, à côté de lui. Quand il entendit marcher, il les saisit et les glissa sous ses bras.

—Vous avez vu? fit André à mi-voix.

—Oui, dit le fermier sur le même ton.

—Eh bien! Léon, comment vas-tu? demanda Pierre Lambert, en faisant taire sa répugnance pour tendre la main au jeune gars.

Mais celui-ci ne sembla pas voir cette main ouverte devant lui.

—Tu ne veux pas serrer ma main? dit le fermier devenu pâle. C'est pourtant le plus grand affront que l'on puisse faire à un homme.

—Je m'en moque! Ce n'est pas pour vous serrer la main que je vous ai fait demander.

—Que me veux-tu?

—Régler l'affaire que vous savez.

—Elle serait réglée depuis longtemps, si tu avais été raisonnable.

—Et vous plus coulant. Mais, vous autres riches, quand on vous demande un peu d'argent, c'est comme si on demandait de la viande à un chien.

—Pas de bêtises. Dis ce que tu veux.

—Une pension.

—Est-ce estropié?

—Je ne pourrai peut-être jamais marcher sans béquilles. Alors, comment faire pour vivre?

—Tout à l'heure tu n'avais pas de béquilles.

—J'essayais de marcher sans elles, mais je ne pouvais pas.

—Ecoute, Léon, tu n'es pas de bonne foi, et cela me peine. Je pourrais te dire que cet accident est arrivé par ta faute, puisque je t'apportais une échelle, mais je veux oublier ton imprudence et payer ton temps perdu. Ça et l'argent donné au médecin, ça fait une belle somme.

—Vous trouvez?

—Je ferai plus: je te donnerai ton salaire en entier.

—Je veux une pension.

—Cherches-tu une! dit le fermier gagné par la colère. Je te donnerai ton gage, pas un sous de plus.

—Je vous appellerai à Melle, au tribunal.

—Vous n'êtes pas sûr de gagner, dit André.

—Qu'en savez-vous? dit Léon en regardant le jeune homme de travers.

—J'ai vu beaucoup de différends de ce genre.

—Ça m'est égal, je veux me contenter.

—La colère est mauvaise conseillère.

—Dites donc, qu'est-ce que cela vous fait? Si je pouvais marcher, je vous apprendrais à vous mêler de ce qui ne vous regarde pas.

André toisa avec un peu de dédain l'étre chétif qu'il dominait de toute la tête. Il n'aurait eu qu'à étendre la main pour le briser comme un roseau. Léon le comprit sans doute, car il reprit d'un ton plus doux:

—Voilà des paroles perdues qui n'avancent pas nos affaires.

Une voix criarde se fit entendre à l'en-



DERNIER JOUR LUNDI 26 DEC.

Pour gagner des Poussins d'un jour

Nous recevrons les listes d'abonnés jusqu'à lundi soir 26 décembre. Profitez des quelques jours qui reste d'ici Noël pour compléter vos listes et nous les adresser avec l'argent.

PRIX DE L'ABONNEMENT: \$1.00 PAR ANNÉE

Pour 8 abonnements vous recevrez 15 poussins

Pour 10 abonnements vous recevrez 25 poussins

Pour 15 abonnements vous recevrez 35 poussins

Pour 20 abonnements vous recevrez 50 poussins

Les poussins donnés pourront être choisis dans les trois races

**PLYMOUTH ROCK BARRE
RHODE ISLAND ROUGE
LEGHORN BLANCHE**

PROFITEZ DE CETTE OCCASION

magnifique pour améliorer votre troupeau de volailles ou pour partir une basse-cour avec des bons sujets choisis, en faisant connaître votre journal "Le Bulletin de la Ferme" à vos parents à vos concitoyens et en prenant leur abonnement que vous adresserez à

**LE BULLETIN DE LA FERME, Limitée,
CASE 129
QUÉBEC**

Un éloge bien mérité pour nos fabricants de beurre et de fromage*

(Suite de la page 950)

Au cours de la saison de repos chaque fabricant devrait faire une revue des opérations de la saison passée, afin de se rendre compte des causes qui l'ont empêché de donner parfois à ses produits la qualité qu'il aurait voulu. Il n'est pas trop tôt pour penser à ces choses. Certaines lacunes, certaines négligences pourraient être ainsi corrigées. Que les patrons aident aux fabricants dans ce travail. Que tous coopèrent ensemble afin d'améliorer les conditions dans lesquelles ils produisent.

Est-ce que l'on prend toujours les moyens qui nous aideront à mieux produire? Ne néglige-t-on pas parfois de profiter de certaines organisations susceptibles de nous assister soit dans la production, soit dans la vente ou encore dans nos achats? Ce sont autant de questions que les fabricants et les patrons devraient se poser et auxquelles ils doivent trouver une réponse convenable.

N'oublions pas que la Coopérative Fédérée de Québec, de toutes les organisations agricoles, est celle qui a le plus fait pour améliorer le sort des producteurs de lait. C'est elle qui peut le plus faire. Chaque fabricant a donc intérêt à se renseigner sur ce que représente la Coopérative pour lui, sur ce qu'elle peut faire pour lui.

trée du jardin:

—Vous n'avez pas fermé le quillon (1), glapissait la Rivaude, et les poulets sont entrés dans le jardin.

—Nous avons fermé le quillon, dit le fermier; les poulets étaient là lorsque nous sommes entrés.

—C'est peut-être moi qui les ai misés!

dit-elle aigrement.

—Ma foi! ça ne m'inquiète pas.

La Rivaude s'avançait, les mains sur les hanches.

—Alors, dit-elle, avez-vous réglé l'affaire?

—Ça dépend de Léon.

—Ça veut dire qu'il faut en passer par où vous voulez, vieux mauvais riche!

—Tes injures ne me touchent pas, dit le fermier avec calme.

—Oh! sans doute! Je suis trop basse et Monsieur est trop haut! Et puis, vous n'avez pas de cœur; si vous en aviez, vous n'auriez pas chassé votre fils André, et si vous ne l'aviez pas chassé, vous n'auriez pas besoin de valet à cette heure.

—Rivaude! gronda le fermier, pâlisant sous cette apostrophe.

—Ah! mauvais père, je vous ai touché au bon endroit! Moi, j'ai des enfants: ils n'ont pas de père, mais leur mère ne les reniera pas.

(à suivre)

**Assemblée générale des sociétaires de la
Société Coopérative Fédérée des
Agriculteurs de la province
de Québec.**

Une assemblée générale spéciale des sociétaires de la Société Coopérative Fédérée des Agriculteurs de la province de Québec sera tenue à Québec, à l'hôtel St-Roch, rue St-Joseph, le 12 janvier, 1928, à 10.30 heures du matin, pour autoriser le bureau de direction à contracter un emprunt n'excédant pas la somme de \$500,000, à fixer les conditions de cet emprunt; à émettre des obligations; à hypothéquer, nantir ou mettre en gage tous les biens mobiliers ou immobiliers présents ou futurs de la Société, pour assurer le paiement de ces obligations.

Jos.-N. Bernier.